

CIB
CONFERENCE INTERNATIONALE DES BARREAUX
DE TRADITION JURIDIQUE COMMUNE



RESOLUTION SUR L'APPEL DE MARRAKECH

La Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune, réunie à Dakar au Sénégal, pour son 29e Congrès, du 4 au 6 décembre 2014,

Connaissance prise des termes de l'appel prononcé le 29 novembre 2014 à Marrakech par Monsieur le Président de l'Union internationale des avocats et par Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris, invitant les avocats du monde entier à préparer dès maintenant la prochaine Assemblée mondiale des avocats qui se tiendra lors du congrès de l'Union Internationale des Avocats, à Valence, en Espagne, fin octobre 2015, afin de former une coalition mondiale des organisations internationale d'avocats, pour la défense de la Défense ;

Saluant cette initiative ;

Résolue à participer à cet élan d'unité des avocats du monde ;

Appelle ses membres, barreaux et membres associés, ainsi que les avocats du monde, à participer à cette assemblée, afin d'encourager et intensifier les actions des barreaux pour la défense de la Défense, à s'organiser davantage et à mobiliser l'opinion internationale, lorsque la défense est menacée.